



SGEN-CFDT - non syndiqué-e-s
Liste commune Enseignants-BIATOSS

Université Paris 8
Jeudi 20 octobre 2011

Élections des représentant-e-s du personnel (Biatoss et enseignant-e-s) au Comité Technique de proximité

Le CT de proximité, mode d'emploi :

*Instance consultative mise en place dans le cadre du **dialogue social** prôné par le Ministère, il se substitue à l'actuel Comité Technique Paritaire.*

Le **CT** de proximité sera consulté sur toutes les questions collectives concernant :

- l'organisation et le fonctionnement de l'établissement et des services ;
- la gestion prévisionnelle des emplois ;
- les règles statutaires ;
- la politique indemnitaire ;
- les méthodes de travail et leurs conséquences sur les personnels et sur la lutte contre les discriminations.

Le **CT** de proximité comprendra non seulement des représentant-e-s du personnel Biatoss et enseignant titulaires, mais également des représentant-e-s du personnel non-titulaire, qui siègeront ensemble : ceci constitue une avancée notable dans la représentativité au sein des instances.

Ces représentant-e-s seront au nombre de 10 titulaires et 10 suppléant-e-s.

L'administration sera, quant à elle, représentée par le président de l'université et le directeur général des services. Par ailleurs, des expert-e-s en différents domaines (*social, financier, liés aux ressources humaines, etc.*) pourront être sollicité-e-s le cas échéant.

**Nos élus feront du CT un lieu
de propositions et de contre-pouvoir**

Choisir le

**SGEN-CFDT et non-syndiqué-e-s,
pourquoi ?**

Le **SGEN-CFDT et non-syndiqué-e-s** entend bien, dans le contexte du passage de l'université Paris 8 aux RCE et de la loi LRU, continuer à exercer son devoir de vigilance. Il revendique une présence syndicale forte et constructive au prochain CT pour un véritable dialogue social et pour une défense collective de l'ensemble des personnels, quels que soient leur statut et leur fonction. Nos élu-e-s veilleront au renforcement de la transparence et de la concertation nécessaires au bon fonctionnement du service public.

VOTEZ



Organisation de l'établissement

Institutions : nous regrettons le caractère exclusif et sans partage des décisions prises au seul Conseil d'Administration –organe privilégié par la loi LRU– et déplorons de la même manière l'omnipotence accordée aux présidents d'universités. C'est pourquoi nous emploierons toutes nos forces au bon fonctionnement du futur Comité Technique, afin qu'il prenne une place institutionnelle prépondérante et que la voix des personnels soit véritablement entendue dans les décisions qui engageront l'avenir de notre université.

Fonctionnement des services : nous estimons que les restructurations de services doivent être opérées en concertation totale et transparente avec les personnes concernées. Ainsi porterons-nous une attention particulière aux difficultés rencontrées par ces dernières. Nous serons attentifs à ce que chaque membre du personnel de l'université soit reconnu et respecté à sa juste valeur, quels que soient son grade et sa fonction, et donc nous défendrons dans ce CT toutes les mesures qui favoriseront un fonctionnement des services moins hiérarchisant que ce que la tendance actuelle nous laisse entrevoir.

Conditions de travail

Accompagnement social et solidarité

Nous veillerons sans relâche à ce que les conditions matérielles des personnels –Biatoss et enseignants– s'améliorent. Nous notons une détérioration de celles-ci et nous nous trouvons face, par exemple, à une pénurie de locaux dont le corollaire est bien souvent un entassement d'agents dans des bureaux étroits. Il est dès lors très difficile pour ces personnels d'effectuer correctement leurs missions de service public.

Nous serons intransigeant-e-s sur la mise en place d'une restauration digne de ce nom tout au long de l'année, et en particulier durant les périodes de vacances. Il nous paraît inadmissible, en effet, d'exiger d'une part la présence de certains personnels à l'université, et d'autre part de n'effectuer aucune démarche pour que des repas soient servis à ces moments de l'année.

Nous défendrons une augmentation des moyens attribués aux services sociaux, de santé et de prévention : où en est la mise en place d'une véritable politique de prévention et de suivi médical, et quel est le vrai rôle du CHS ?

En plus des fonctions exercées par certain-e-s de nos collègues, des tâches supplémentaires leur sont confiées, et cela sans tenir compte de leur actuelle charge de travail, comme par exemple la mise en place du logiciel Apogée, le contrôle a posteriori d'actes financiers, l'élaboration de tableaux de bord, etc. Nous estimons que le passage aux RCE ne doit pas excuser les surcharges de travail.

Recrutement-budget

Défendre l'emploi et lutter contre la précarité reste une priorité pour notre syndicat.

Nos principes : tout emploi permanent doit être occupé par un titulaire. L'embauche de non-titulaires doit rester l'exception et doit être fortement justifiée, même si la loi LRU favorise largement le recours aux contractuels. Le SGEN-CFDT veillera, au niveau national puis local, à ce que le protocole d'accord sur les agents contractuels leur permettant l'accès à un emploi titulaire, aboutisse et permette de stabiliser des collègues affaiblis par leur statut. Enfin, nous nous battons pour que le budget soit élaboré dans une concertation large autour de priorités et d'orientations claires et définies dans un souci du bien commun.

Parcours professionnels, Promotions, évaluation, primes

Nous mettrons tout en œuvre pour que l'université développe une vraie politique des ressources humaines en direction de l'ensemble des personnels et pour que cette politique soit connue de toutes et tous.

Nous continuerons à travailler à la mise en place de critères de répartition des primes des personnels qui soient justes et transparents. Pour cela, nous veillerons à ce que les groupes de travail sur ces questions sensibles soient réunis et que les travaux qui en sortiront soient rendus publics.

Pour une université démocratique et solidaire.

Pour construire des garde-fous solides qui nous protégeront contre les différentes réformes imposées ces dernières années.

Pour conserver notre statut de fonctionnaire au service du public.

Et pour mettre au rancart les glissements progressifs des méthodes du privé vers le public :

Votez et faites voter

SGEN-CFDT - non syndiqué-e-s

Vous pouvez aussi voter par correspondance !